

Confignon, le 21 novembre 2023

**Rapport des vérificateurs des comptes
de l'exercice septembre 2022-août 2023**

à l'assemblée générale du tennis club de Confignon

le 21 novembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons procédé au contrôle des comptes du Tennis Club de Confignon pour la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023.

Après avoir pointé par sondage les écritures, nous pouvons déclarer que les chiffres sont conformes à la réalité et que les livres sont tenus avec exactitude.

Nous avons constaté que le bilan et le compte de pertes et profits de l'exercice susmentionné concordent avec la comptabilité.

Le bilan au 31 août 2023 présente un total qui s'élève à CHF 101'443.41 alors que le résultat du compte pertes et profits laisse apparaître une perte de CHF 6'858.75. La perte de l'exercice sera portée en diminution de la fortune.

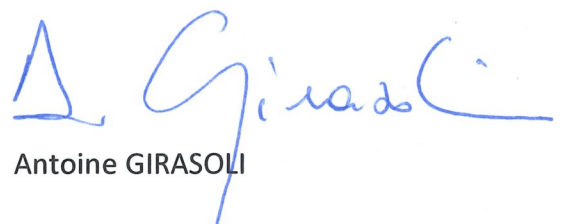
Nous reproduisons ces comptes en annexe au présent rapport.

Sur la base de notre examen, nous vous proposons d'accepter les comptes qui vous sont présentés et de donner décharge à votre comité pour la gestion de l'exercice 2022-2023.

Les vérificateurs des comptes :



Jean BORELLA



Antoine GIRASOLI